

Décision Générale colonial

Décision n° 623 Personnel Indigène

n° 623

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 2 août 1943
Numéro JO n° 16 du 15/08/1943	Date du numéro 15 août 1943

TEXTE INTÉGRAL

S AID MOUSSALAM, chauffeur en ser vice au Gouvernement, est licencié de son em ploi pour compter du 11 juillet 1943
NOUR ROBLE et OMAR BANDJID sont engagés en qualité de chauffeurs au Gou vernement pour compter du 10 juillet 1943
salaire journalière de Trente frs.